Contrat panier de légumes 2022-2023

Objet du contrat

Par ce contrat je préachète une récolte de légumes diversifiés, de saison et de qualité, et soutiens Jérôme BONAMENT dans sa démarche d'Agriculture Biologique de proximité et d'insertion par l'économie Sociale et Solidaire.

Contacts AMAP à Cheval

Les membres du Collectif d'Animation référentes pour ce contrat sont Sylvie Josserand et Audiane Duteil. L'adresse e-mail de contact est contact@amapacheval.net. Elles peuvent aussi être contactées par voie postale à AMAP A CHEVAL – Mairie de Bruyères-le-Châtel - 2 rue des Vignes – 91680 Bruyères-le-Châtel.

Abonnement

Pour la saison 2022-2023, deux formats de paniers sont proposés :

- Le petit panier (minimum 4 variétés de légumes – **9 €**)
- Le grand panier (minimum 4 variétés de légumes – **18 €**)

Les distributions commenceront le **Jeudi 29 Septembre 2022** puis seront étalées sur 52 semaines avec une pause de 2 semaines pendant les vacances de Noël, donc un total de 50 paniers. Elles prendront fin le **Jeudi 21 Septembre 2023.**

Le règlement des paniers se fera par chèque : quatre chèques trimestriels pour couvrir les 50 distributions de 2022/2023 (**3 fois 100 € + 1 fois 150 €** pour les petits paniers / **3 fois 200 € + 1 fois 300 €** pour les grands paniers). Les chèques seront débités en octobre, janvier, avril et juillet.

Engagements

Comme stipulé dans les statuts et le règlement intérieur de l'AMAP à Cheval, les deux parties contractantes (l'AMAPien-ne et le producteur) ont des engagements l'une envers l'autre et envers l'AMAP à Cheval, notamment :

Pour Jérôme BONAMENT

1. Produire une diversité de légumes cultivés selon le **cahier des charges de l'Agriculture Biologique**
2. Livrer les produits au lieu, au jour et à l'heure convenus, en quantité suffisante au regard du nombre et du type de paniers correspondant au nombre de contrats signés.
3. Être ouvert pour expliquer le travail de la ferme aux adhérents de l'AMAP.

Pour l'adhérent

1. Reconnaître le caractère aléatoire que peuvent avoir les récoltes suivant les différentes conditions entourant leurs cultures. Il en accepte les risques et les conséquences positives ou négatives, sachant qu'il recevra dans tous les cas sa juste part.
2. S'engager à **venir chercher ses légumes tous les jeudis entre 19h45 et 20h30** à la caserne des pompiers, en face de la mairie de Bruyères-le-Châtel, ou à prendre des dispositions pour les faire retirer par une autre personne, notamment en période de vacances. Dans le cas où un panier ne serait pas récupéré et sans contact de la part de son propriétaire, le contenu du panier sera mis à disposition de l'Association Solidarité Nouvelle pour le Logement. Aucun remboursement ne pourra alors être demandé.
3. Aider au fonctionnement de l'AMAP, notamment **en participant à 4 ou 5 confections/distributions des paniers pour l'année, le jeudi à partir de 19h.**

Contrat panier de légumes 2022-2023

Merci de lire l'ensemble du contrat attentivement, puis remplir cette 2ème page, la signer et la transmettre en double exemplaire au plus tard le JEUDI 15 Septembre 2022 *aux référentes du Contrat Légumes : Sylvie JOSSERAND ou Audiane DUTEIL,* ***AMAP à cheval*** **- Mairie de Bruyères-le-Châtel - 2 rue des Vignes – 91680 Bruyères-le-Châtel.** *Elle devra être accompagnée de 4 chèques dont les montants dépendent du format de panier choisi.*

Je soussigné(e),

M / Mme : . . . . . .

Demeurant : . . . . . .

. . . . . .

Téléphone : . . . . . .

E-mail : . . . . . .

Adhérent à jour de ma cotisation 2022-2023 à l'AMAP à Cheval, souscris, aux conditions détaillées ci-dessus, à un abonnement auprès du producteur Jérôme BONAMENT demeurant : Ferme de Marcilly, 45340 BEAUNE LA ROLANDE, pour 50 paniers qui seront constitués au minimum de 4 variétés de légumes, sur la période de distribution d'une année **à compter du Jeudi 29 Septembre 2022**, et avec une césure de 2 semaines pendant les fêtes de Noël et Nouvel An 2022/2023.

Le règlement des paniers se fera **par chèques libellés à l'ordre de «GAEC Le Carrouge»** que je joins au présent document afin d'affirmer mon désir d'adhérer au système du préachat :
- petits paniers : **3 chèques de 100 €** et **1 chèque de 150 €** (soit **450 € au total**)
- grands paniers : **3 chèques de 200 €** et **1 chèque de 300 €** (soit **900 € au total**)

Je charge les référentes du contrat de remettre ces documents à Jérôme BONAMENT.
Je coche ci-dessous le format de panier que j'ai choisi, et mon engagement à participer aux distributions :

Panier : ☐ **Petit** ☐ **Grand**

☐ **Comme stipulé dans les statuts de l'Amap, je m'engage à participer à 4 ou 5 confections/distributions dans l'année, le jeudi à partir de 19h.**

Nom de ma banque : . . . . . .

Numéros des chèques : Trimestre 1 . . . . . .

Trimestre 2 . . . . . .

Trimestre 3 . . . . . .

Trimestre 4. . . . . .

Fait à . . . . . , le . . . . . .

Signature de l'adhérent(e) Signature de Jérôme BONAMENT